

Argentière-la-Bessée (L') - Conduite forcée dite siphon de l'Argentière

- département : Hautes-Alpes
- commune : L'Argentière-la-Bessée
- appellation : **Conduite forcée dite siphon de l'Argentière**
- auteur : Gilbert PLANCHE (ingénieur)
- date : 1909-1922
- protection : édifice non protégé
- label patrimoine XXe : Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 28 novembre 2000

A la fin du XIXème siècle, sous l'impulsion de l'entrepreneur de travaux public Gilbert Planche, naquirent les premiers grands projets de transformation de l'énergie produite par la captation et la conduite forcée des eaux en électricité appliquée à l'industrie métallurgique.

Originaires de la vallée de la Maurienne, la famille Planche participa au creusement des premiers tunnels ferroviaires alpins, à la construction des premiers barrages hydroélectriques. Il est dit qu'elle "avait l'art de rassembler les terrains et les droits de rive pour les revendre aux fabricants d'aluminium avec l'obligation implicite ou explicite pour ces derniers de les choisir pour les chantiers qui en résulteraient" (in histoire générale de l'électricité en France).

Ce fut le cas sur le site de l'Argentière où Gilbert Planche acquit en 1906 des communes de l'Argentière, Vallouise, les Vigneaux et Saint-Martin de Queyrières, l'ensemble des droits sur les cours d'eau du Gyr, de l'Onde et de la Durance, ainsi que l'autorisation d'occuper les terrains communaux à la Bessée afin d'y établir une usine hydroélectrique.

Celle-ci allait alimenter l'industrie électrométallurgique et chimique dont l'usine, construite pour la société électrométallurgique française (SEMF), inaugurée le 4 décembre 1909, permettra de produire à moindre coût l'aluminium auparavant importé d'Allemagne.



La conduite forcée

C'est pour alimenter l'usine électrique de la Bessée que fut réalisé le siphon. L'eau provenait d'une part de la Durance à la prise de Prelles, en rive gauche, conduite sur 6500 m dont 1500 en galerie. D'autre part de Vallouise où elle était captée au confluent du Gyr et de l'Onde et amenée sur une longueur de 8000 m dont 7500 en galerie. L'eau arrivant de Vallouise étant en rive droite, il fallait lui faire franchir la gorge par cette canalisation en arc improprement appelée siphon puisqu'elle est toujours en pression.

On dressa un échafaudage monumental en bois, de 300 m³, à lui seul prouesse technique, pour mettre en place l'ouvrage. Celui-ci se déploie sur 60 m, à 110 m du fond de la gorge. Le diamètre du tuyau est de 2,65 m.

Après le siphon un tunnel commun de 1500 m situé sous le Pertuis Rostan réunit les deux amenées et se poursuit par quatre conduites forcées rivetées, aujourd'hui remplacées par deux seules conduites, qui descendent l'eau mise en charge sur 174 m de hauteur, pour alimenter les turbines de l'usine après avoir à nouveau franchi la Durance par un siphon bien moins impressionnant.

- Rédacteur : Martine Audibert, drac paca crmh, 2005
- Sources :
 - Jacquignon Louis, Histoire de l'électricité dans les Hautes-Alpes, des origines à la nationalisation de 1946, Paris, Association pour l'histoire de l'électricité en France, Jouve, 2000
 - Histoire générale de l'électricité en France, Collectif, Paris, Editions Fayard et Association pour l'histoire de l'électricité en France, Jouve, 1991
 - Bonnet Louis, Les barrages du soleil, Breil-sur-Roya, Edition du Cabri, 1993
 - et avec la collaboration du CCSTI de l'Argentière-la-Bessée